

## UNIVERSITÉ ET BIBLIOTHÈQUE

Par

L.-N. MALCLÈS

Conservateur à la Bibliothèque de la Sorbonne

### Haut enseignement et Bibliothèque

Université et Bibliothèque étroitement alliées aujourd'hui, ont été, dans un long passé, étrangères l'une à l'autre. Certes, les deux institutions anciennes ont eu en commun, de tous temps, les liens de l'esprit, mais, différentes d'âge et d'origine, elles ont vécu d'abord leur vie propre, suivi pendant des siècles des routes séparées avant que, sous la poussée de l'histoire, leurs destinées se rejoignent et finissent par se confondre. C'est cette évolution que nous nous proposons d'examiner ici dans ses grandes lignes.

Grâce à l'esprit de foi et d'émulation qui anime les monastères bénédictins, puis les chapîtres de cathédrale constitués aux IX<sup>me</sup> et X<sup>me</sup> siècles en communautés régulières, le XII<sup>me</sup> siècle voit s'épanouir des bibliothèques vraiment dignes de ce nom. A partir du XIII<sup>me</sup> siècle, le mouvement intellectuel qui se développe jusqu' alors exclusivement autour des Ecoles monastiques et capitulaires, commence à s'en écarter et les Universités, les Ordres nouveaux, puis les humanistes de la Renaissance prennent la tête du courant qui se retire peu à peu des vieux cloîtres.

Certaines bibliothèques conventuelles, laissées à l'abandon, passent dans d'autres collections religieuses qui atteignent au XVII<sup>me</sup> siècle à un haut renom, -et notamment la congrégation bénédictine réformée de Saint-Maur-, ou tombent en possession de collectionneurs érudits ou curieux. Mais, quel que soit le sort subi dans le temps, tous les anciens fonds de livres ayant appartenu à l'Eglise sont appelés à être dispersés par les lois successives de sécularisation et à devenir

des fonds d'Etat. Il arrive que, dans certains pays, et dès le XVI<sup>me</sup> siècle, les Universités en bénéficient.

C'est une marche opposée que poursuivent les collections universitaires, d'abord insignifiantes et éparses. L'Université primitive exerce longtemps son emprise par la puissance de la pensée et du verbe, sans le secours, ou presque, du livre; et ce n'est qu'au moment où l'enseignement qui est sa fonction organique s'y allie à la recherche que les bibliothèques y prennent réellement corps. Cette orientation d'importance capitale est à l'origine de la progression ininterrompue des fonds universitaires; mais elle est parfois lente à s'amorcer et il faut attendre le XIX<sup>me</sup> siècle pour assister partout à son plein accomplissement.

Il y a, en effet, une corrélation étroite entre les progrès de l'enseignement supérieur et la croissance des bibliothèques qui lui sont rattachées; l'importance de celle-ci est fonction directe de la structure de celui-là; elle en est comme le reflet, inconsistant et vague tant que le haut enseignement n'est que verbal et plus ou moins formaliste, saisissable lorsqu'il se modernise et s'humanise.

C'est donc à l'enseignement supérieur, c'est-à-dire à l'Université, qu'il convient de s'attacher tout d'abord, si l'on désire suivre l'évolution des bibliothèques qui vont s'intégrer à elle, et surtout dégager les conditions exactes de cette intégration.

### Origines de l'Université

Le terme Université désigne l'institution d'enseignement qui voit le jour dans la chrétienté médiévale; il se substitue à celui de *studium generale* communément employé jusqu'alors pour un centre d'études supérieures et qui implique l'idée, non d'un enseignement généralisé, mais de celui qui est donné à des étudiants de pays différents. Etymologiquement, Université signifie «ensemble de personnes»; ce n'est que plus tard que le mot s'applique à l'institution d'enseignement (1225 à Oxford, 1261 à Paris); à la fin du XV<sup>me</sup> siècle, il suppose une école où s'enseignent toutes les branches du savoir (1477 à Tübingen).

Avant le XIII<sup>me</sup> siècle, l'Ordre de Saint Benoit, puis le clergé séculier représenté par l'épiscopat, sont les seuls à dispenser l'instruction. Cependant, l'Université ne tire pas son origine des Ecoles de monastères et de cathédrales qui la précèdent, mais plus exactement des associations de maîtres et d'élèves qui se forment spontanément dans de grandes villes, obtiennent des droits et des privilèges de la part des

autorités religieuses et civiles et constituent des corporations légalement reconnues. C'est par une reconnaissance progressive que les Universités primitives acquièrent leurs statuts de personnes morales et non par des actes de fondation, qui, pour les plus anciennes, n'existent pas. La première Université dont on peut dire qu'elle ait été fondée est celle de Cambridge (1209), tandis que l'Université de Paris, plus ancienne, ne reçoit ses statuts que plus tard (1274 au Collège de Sorbonne).

Le modèle le plus caractéristique de l'organisation et de l'administration de l'Université médiévale est fourni par Paris, alors foyer de la pensée spéculative et expression la plus haute de l'activité théologique et philosophique d'Occident. La plupart des Universités postérieures sont formées d'après lui.

Plusieurs Ecoles jouent un rôle dans l'organisation des études à Paris, au premier rang desquelles l'Ecole Notre-Dame qui se transforme en Université lorsque les professeurs agréés par le chancelier de la Cathédrale se constituent en association de maîtres et composent un corps unifié; maîtres et élèves se groupent en «nations» selon leur origine.

L'Université comprend alors la Faculté des Arts, organisée en quatre nations et divisée en un *trivium* et un *quadrivium* pour l'enseignement des sept arts libéraux, et les trois Facultés supérieures de Théologie, de Droit canonique et de Médecine.

Les Ordres religieux occupent une place importante dans la vie universitaire médiévale. Les Ordres mendiants, Carmes, Augustins, Dominicains et Fransiscains ont chacun des couvents et des collèges dans les villes universitaires; ils s'affilient à l'Université et prennent, dès le début du XIII<sup>me</sup> siècle, une part décisive dans le développement des études théologiques et philosophiques.

A côté des collèges réguliers sont fondés des collèges séculiers, d'abord pour les étudiants pauvres et dans lesquels, au milieu du XV<sup>me</sup> siècle, habitent presque tous les élèves et les maîtres. Treize collèges séculiers existent à Paris en 1400. Celui de Sorbonne célèbre dès 1256 reçoit ses statuts en 1274 et devient, à la fin du XIV<sup>me</sup> siècle, le siège de la Faculté de Théologie.

Les collèges séculiers qui représentent chacun une position scientifique ou politique déterminée dans la vie tumultueuse de la population scolaire acquièrent un esprit de corps comparable à celui des collèges réguliers et s'organisent sur le modèle des couvents. Oxford et Cambridge adoptent aussi l'organisation collégiale; les autres Universités, soumises à l'autorité laïque qui leur dicte la voie à suivre, se développent dans des conditions un peu différentes.

A partir du XIII<sup>me</sup> siècle, les Universités se multiplient

dans les pays latins et en Grande-Bretagne; on en dénombre en Europe vingt-trois avant 1300 et quatre vingts avant la Réforme. A l'exception des plus anciennes, elles sont fondées par bulles papales, décrets impériaux ou chartes royales.

Pendant tout le XIII<sup>e</sup> siècle, l'enseignement universitaire demeure à peu près le même partout; les Facultés supérieures subissent peu de changements; celle des Arts se transforme en Faculté de Philosophie où sont absorbés les arts du *quadrivium*. Au cours des siècles suivants, à travers la période de la Renaissance et de la Réforme qui voit naître de célèbres Universités en Espagne et en Allemagne, l'impulsion intellectuelle et spirituelle émanant de Paris s'affaiblit, les Universités se modifient profondément et tendent vers une structure sécularisée et nationaliste.

### Les Collections universitaires en France <sup>1</sup>

La caractéristique profonde du haut enseignement médiéval en France est sa décentralisation. Aucun édifice ne vient affirmer la présence physique de l'Université qui est un »assemblage de collèges«. Ni salles de cours, -l'enseignement se donne dans les cloîtres, les réfectoires de couvents, puis dans des salles louées par les nations,- ni place prévue pour les livres. Certes, l'Université nouvelle a un besoin vital de livres, mais leur présence n'entraîne pas alors nécessairement l'existence de bibliothèques. C'est que l'enseignement se révèle comme la tâche unique de l'institution en ses débuts. La Faculté des Arts et la Faculté de Théologie ont pour seule fonction la collation des grades; elles prévoient le livre à des fins didactiques, non la bibliothèque à des fins scientifiques qu'elles ignorent au méconnaissance.

Ce sont les collèges réguliers et séculiers qui constituent la partie vivante, l'âme des Facultés et c'est chez eux qu'il convient de rechercher les bibliothèques, non dans une Université sans siège officiel. Le premier bâtiment universitaire est édifié à Oxford en 1320 et une bibliothèque lui est adjointe en 1412; il n'en est pas de même à Paris où seules les Facultés de Droit et de Médecine font figure d'écoles spéciales, isolées dans leur particularisme, sans locaux d'ailleurs et avec peu de livres. Le premier inventaire de la Faculté de Médecine, à Paris, date de 1395 et mentionne treize ouvrages.

<sup>1</sup> La remarquable étude suivante qui s'étend des origines de l'Université de Paris à 1789: CALMÉTTE (Germain). *Des collections universitaires de l'Ancien régime aux bibliothèques universitaires contemporaines*, ds: Archives, bibliothèques et musées de Belgique, T. XXVI, 1955, pp. 18—31, a été ici largement mise à contribution.

Les institutions monastiques au contraire, appuyées sur la fortune ecclésiastique, ont tout ce que requiert l'établissement de bibliothèques, personnel instruit à demeure, ressources financières; elles possèdent les bibliothèques les plus riches; on le vérifie à Paris avec les collections des Abbayes qui ont tenu les premières écoles, Sainte-Geneviève, Saint-Victor, et avec celles des Ordres mendiants. Les collections des collèges séculiers ne souffrent pas la comparaison avec elles. Ces derniers sont pauvres, ont des revenus incertains et il leur faut une donation exceptionnelle pour les doter d'un fonds important». Le Collège de Sorbonne possède environ dix-sept cents ouvrages d'après un inventaire de 1338, mais il convient de remarquer qu'il est surtout fait mention dans ce catalogue d'ouvrages théologiques; il s'agit donc d'un fonds spécialisé et non d'une bibliothèque centrale. <sup>1</sup>

A la fin du XV<sup>me</sup> siècle et surtout au XVI<sup>me</sup>, la Faculté des Arts est un corps fermé, uniquement préoccupé de l'enseignement et qui ne fait rien ou presque pour le progrès de la pensée. L'Université abandonne à d'autres institutions la direction des esprits et c'est, en France, la royauté qui affranchit l'Université de l'Eglise et prend sous sa protection le mouvement humaniste; le Collège de France au XVI<sup>me</sup> siècle, les Académies au XVII<sup>me</sup> opposent un contre-poids à l'esprit négateur de l'Université officielle.

Les Collèges fondés par les Jésuites au XVI<sup>me</sup> siècle dominant à cette époque la Faculté des Arts en plusieurs villes de France, sauf toutefois à Paris où, malgré la protection royale, ils se heurtent à l'hostilité de l'Université et du Parlement. Une quarantaine de collèges, dotés de belles collections de livres, existent dans le ressort du Parlement de Paris; l'expulsion de l'Ordre, en 1762, fait que les corporations universitaires héritent de locaux et, en tout ou en partie de livres. Deux Universités, celles de Paris et de Douai, se trouvent parmi les bénéficiaires. A Paris, vingt-sept petits collèges de Jésuites sont unis en 1763 au Collège Louis le Grand qui devient le siège de l'Université de Paris représentée par la seule Faculté des Arts. La bibliothèque du Collège, — qui n'est plus qu'une portion de celle de l'ancien couvent des Jésuites vendue et rachetée en partie —, ainsi que celle de l'Université, augmentée du legs du Recteur Petit de Montem-

<sup>1</sup> VLEESCHAUWER (H. J. de). *Libraria magna et libraria parva dans la bibliothèque universitaire au XIII<sup>e</sup> s.* Ds; Mousaion, 1956, N<sup>o</sup> 7. L'auteur veut voir dans la scission de la bibliothèque du Collège de Sorbonne en *libraria magna* et *libraria parva*, le premier essai de discrimination entre bibliothèque de présence et bibliothèque de prêts; la *libraria parva* étant, dans ce cas, supérieure en nombre à la *libraria magna*.



puys, y sont installées côte à côte en 1770.<sup>1</sup> La même année s'ouvre à Douai la bibliothèque de l'Université logée au Collège d'Anchin, ancienne maison conventuelle des Jésuites où l'Université est établie depuis 1764. Cette bibliothèque est la seule qui, sous l'Ancien régime, ait opéré une concentration de toutes les collections universitaires. Deux autres Universités, celles de Caen et de Strasbourg, possèdent alors des bibliothèques de caractère général, indépendantes de celles des Facultés. L'Université de Strasbourg, organisée sur le type germanique, fait contraste avec la structure des autres Universités françaises du temps; créée en 1621, elle offre, en effet, un enseignement centralisé et possède une bibliothèque centrale à laquelle des legs et surtout des achats réguliers donnent une importance notable.

Il est possible d'évaluer la richesse des collections universitaires à la fin de l'Ancien régime et par là même de se rendre compte de leur extraordinaire dispersion.<sup>2</sup> Pour ne citer que quelques fonds parisiens, on peut avancer les chiffres suivants: parmi les bibliothèques monastiques, sont à retenir celles de Sainte-Geneviève: 58 000 volumes, de Saint-Victor: 34 000 vol., du Couvent des Cordeliers: 18 000 vol., du Couvent des Jacobins: 14 000, et, parmi les collèges séculiers, le Collège de Sorbonne: 28 000 vol., le Collège de Navarre: 8 000, les Collèges d'Harcourt et du Cardinal Lemoine: 5 000, le Collège Mazarin: 60 000, le Collège Louis le Grand, avant l'expulsion: 50 000, l'Université de Paris, en 1770: 20 000, la Faculté de Médecine: 7 400 en 1770, 15 000 en 1789.

Le total pour Paris, à l'exclusion de l'Abbaye Sainte-Geneviève, s'élève à 188 000 livres environ, nombre qui égale ou surpasse celui que peut offrir au même moment les fonds universitaires étrangers, la Bodléienne exceptée, et qui répond à l'énorme accumulation de livres dont la France donne le spectacle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Or, en 1865, un siècle environ après, les Facultés françaises possèdent dans leur ensemble 348 780 livres en face de deux millions dans les bibliothèques universitaires allemandes. La faiblesse des fonds français va même au-delà du nombre

<sup>1</sup> A la Révolution de 1789, les deux fonds qui totalisent environ 20 000 volumes sont dispersés puis, en 1790, restitués en partie à l'Université de Paris; enfin, augmentés à l'aide des „dépôts littéraires”, ils constitueront le noyau de l'actuelle Bibliothèque de la Sorbonne. Rappelons qu'en 1725, l'Université avait failli avoir une bibliothèque centrale, sise au Collège Sainte-Barbe. Un arrêt du Conseil d'Etat avait restitué, à cette date, une partie des prérogatives de l'Université sur les libraires et celle-ci avait demandé à cette occasion l'attribution d'un exemplaire des nouveaux livres parus afin de constituer une bibliothèque *in usum academicum*. Mais le projet ne fut pas mis à exécution.

<sup>2</sup> CALMETTE (G.). Op. cit.

global indiqué, puisque quatre ou cinq bibliothèques se partagent à elles seules environ 200 000 volumes.

On ne saurait trouver l'explication d'une pareille pauvreté sans rappeler les vicissitudes subies par le haut enseignement en France de 1789 à 1874.

La nationalisation des biens des communautés religieuses et des corporations universitaires, ordonnée par la Révolution de 1789, est accomplie en 1795. A Paris, quatre vingts bibliothèques, sans compter les collections privées, sont déposées; les lois révolutionnaires n'épargnent que la Bibliothèque de la Faculté de Médecine et les deux fonds du Collège Mazarin et de l'Abbaye Sainte-Geneviève. Un million six cent mille livres environ à Paris, et six millions en Province sont accumulés dans les «dépôts littéraires» et vont servir à enrichir la Bibliothèque nationale, la Bibliothèque Mazarine et la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à constituer des fonds nouveaux, ceux des Bibliothèques de l'Arsenal et de l'Institut, ainsi qu'à pourvoir les Ecoles centrales; mais celles-ci ne survivent pas et ce sont les municipalités qui sont finalement héritières des fonds provinciaux saisis.

Or, ce qu'il importe avant tout de mettre en évidence c'est qu'après la suppression, par la Révolution, des vingt deux Universités, alors en pleine décadence, aucune institution d'enseignement supérieur n'est mise en place assez tôt pour recueillir sa part des livres confisqués. Si bien qu'en 1808, lorsqu'un haut enseignement est rétabli, la totalité ou presque des collections universitaires se trouve affectée et tous les fonds anciens qui forment la base des autres bibliothèques universitaires d'Europe, depuis les incunables, jusqu'aux livres du XVIII<sup>e</sup> siècle, y compris les manuscrits, vont désormais manquer aux Universités françaises« et celles-ci, privées en outre, pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, de tout appui matériel et financier pour acquérir le livre moderne, vont présenter cette anomalie attristante d'un haut enseignement sans bibliothèques.

L'Empire restaure les anciennes Facultés sans toutefois parvenir à leur insuffler l'esprit scientifique qui leur faisait défaut à la fin de l'Ancien régime. Elles sont alors des institutions indépendantes, tantôt séparées, tantôt juxtaposées, fermées entièrement à la recherche, sans liens organiques ou spirituels, uniquement intéressées à la délivrance des grades. Vingt-cinq années après 1789, l'Ancien régime survit en elles, avec ce qui, dans la structure des anciennes Universités, donnait l'exemple d'institutions indifférentes aux études supérieures et réduites au rôle de jurys d'examen.

De 1815 à 1854, les suppressions, rétablissements ou créations de Facultés se succèdent et, malgré quelques mesures

spéciales pour animer celles qui fonctionnent et quelques progrès partiels, elles font figure de rouages administratifs; il ne peut en sortir, sauf en Droit et en Médecine, aucun apprenti sàvant, car l'enseignement des Lettres et des Sciences y est surtout conçu pour le grand public; »le goût de la forme a tellement envahi l'enseignement supérieur qu'il en est résulté un véritable abaissement des recherches de première main«.<sup>1</sup>

A la fin du Second Empire, cette médiocrité commence à être ressentie et dénoncée et, après 1870, la réforme de l'enseignement supérieur s'impose comme un moyen de relèvement national. En effet, le rôle scientifique et éducateur de l'Université se révèle enfin prédominant ou tout au moins aussi important que son rôle professionnel et il apparait à l'esprit que la recherche originale est un facteur de richesse, tandis que la discipline de pensée qu'elle exige est indispensable à toute élévation morale. Le projet de loi de 1890, relatif à la constitution des Universités, est l'aboutissement d'une longue lutte poursuivie par les défenseurs du haut enseignement rénové; il débute par une définition: les Universités sont des établissements publics d'enseignement supérieur ayant pour objet l'enseignement, d'une part, et de l'autre, la culture des sciences. De cette prise de position découlent enfin toutes les décisions qui déterminent leur destination, leur situation civile, leur composition, leur organisation, leurs attributions et leurs ressources. En 1895, les groupes de Facultés, sans existence légale, sont constitués en corps capables d'une vie active et, en 1896, tous les corps de Facultés sont transformés en Universités.<sup>2</sup>

Dès lors, les améliorations de tous ordres en personnel et en crédits permettent aux Universités de s'installer et d'équiper leurs laboratoires et leurs bibliothèques. Ces dernières, regroupées nominalement en 1855, en bibliothèques d'Académies, puis, en 1878, en bibliothèques d'Universités, commencent leur métamorphose. On peut mesurer aujourd'hui l'effort dépensé depuis leur liaison organique avec l'Université recréée, pour accéder à la situation conquise c'est-à-dire devenir des centres d'études et de recherche, comme le sont devenues les Universités elles-mêmes.

<sup>1</sup> RENAN (Ernest). *Questions contemporaines*. Paris, 1868.

<sup>2</sup> LIARD (Louis). *Statistique de l'Enseignement supérieur, 1889—99*. Introduction. Paris, 1900.



## Les Collections universitaires hors de France

La France donne à l'Allemagne, au XIV<sup>me</sup> siècle, le modèle des grandes corporations universitaires. Jusqu'alors, les Universités ont rayonné en pays latins et en Grande-Bretagne; Germains et Slaves s'expatriant au moment de leurs études. Les Universités de Heidelberg, d'Erfurt, de Cologne sont des créations du XIV<sup>me</sup> s. Celle d'Erfurt pose en 1412 les fondements d'une grande bibliothèque qui dépasse de beaucoup les besoins ordinaires du temps. Plusieurs autres Universités allemandes sont des fondations de la Réforme et de la Contre-Réforme. L'expropriation des monastères procure souvent des bâtiments à l'Université et leurs livres sont attribués à sa bibliothèque. C'est là l'origine des riches fonds d'Iéna, transférés de Wittenberg. Ainsi, les mesures de sécularisation qui, en France, dépouillent les collections universitaires, favorisent au contraire en Allemagne la concentration des livres.

En 1730, on dénombre trente-deux Universités sur le territoire de l'Empire dont dix-huit sont protestantes et quatorze catholiques, avec la plus ancienne, Wurzburg (1582), parmi ces dernières.

A la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle, les Universités allemandes, longtemps assoupies après les luttes religieuses, s'animent d'une vie nouvelle. «Ce fut un grand bienfait pour la science allemande que l'Allemagne, au lieu d'être transformée d'un coup, évoluât lentement vers ses destinées futures. Si le peuple allemand s'était trouvé uni sous un chef après Leipzig et Waterloo, il eût fait de la besogne moderne; l'Etat aurait tout réglé, aurait créé des écoles spéciales en gardant peut-être des corps savants et des académies. Mais l'Allemagne ne dépouilla pas en 1815 tout son passé, elle garda maintes institutions surannées contre lesquelles protestait l'esprit nouveau et parmi lesquelles les Universités où cet esprit allait se répandre à l'aise. Alors, les anciennes Facultés se transforment et les Universités deviennent des institutions de science universelle».<sup>1</sup>

Dès le début du XIX<sup>me</sup> siècle, les bibliothèques demeurées à l'écart de l'évolution scientifique pendant plusieurs générations sont réorganisées et, en fin de siècle, leur richesse est considérable, hors de proportion avec la modestie de leurs fonds primitifs, phénomène inverse de celui que l'on a pu constater en France.

Plus fidèlement que toutes les autres, l'Université de Göttingen représente au XIX<sup>me</sup> s. le type moderne des

<sup>1</sup> LAVISSE (Ernest). *Universités allemandes et Universités françaises*. DS: Revue des deux mondes, 1884, T. 63, pp. 623—656.

institutions d'enseignement supérieur où le principe selon lequel l'enseignement et la recherche, loin d'être des antinomies, se prêtent un mutuel secours, est pour la première fois mis en pratique. La plus grande gloire de Göttingen est sa bibliothèque. Elle a pour origine, en 1737, la collection de J.H. de Bülow composée de 10 000 vol. environ; en 1874, elle en compte 500 000 et symbolise le foyer le plus actif de vie intellectuelle en Europe. A la même date, la bibliothèque de l'Université de Leipzig possède 300 000 vol. et celle de l'Université de Königsberg. 160 000.<sup>1</sup> L'Université de Bonn, en Rhénanie, fondée en 1778, dissoute en 1798, renaît en 1818 et passe à la Prusse; sa bibliothèque de 30 000 volumes, en provenance de celle de Duisburg supprimée, en a 250 000 en 1878.

A l'Université de Berlin enfin, se fait jour, dès sa création en 1810, la méthodologie nouvelle prônée par les philosophes Schelling, Fichte et appliquée par G. de Humboldt, à la tête du Département de l'Instruction publique: former l'homme d'abord avant de songer au métier qu'il exercera; tout enseignement doit jaillir de la source intarissable des recherches créatrices, des travaux libres.<sup>2</sup> Schleiermacher expose la théorie de la culture scientifique et assigne à l'Université le rôle »de développer l'esprit scientifique, de faire ressortir de façon saisissable l'esprit du tout et de tracer l'image la plus complète et la plus frappante de son étendue et de la cohérence de ses éléments«.

Sur ces bases philosophiques dont la prépondérance s'affirme en face du système d'instruction instaurée en France à la même époque, l'Université allemande érigée en tribune prend la direction du mouvement qui transforme le visage intellectuel du pays. Les Universités prussiennes uniformisées de 1810 à 1820 se savent dépositaires de la doctrine de l'Etat, elles développent la conception de l'universalité et de l'indivisibilité du savoir contre l'idée des écoles professionnelles et de métier, souvenir de l'expérience révolutionnaire et napoléonienne. Toutes les autres Universités les suivent: centralisées, financièrement autonomes, ouvertes largement à la recherche libre, leurs bibliothèques n'ont qu'à se laisser porter pour atteindre à une richesse dont tout le monde savant du XIX<sup>me</sup> siècle est frappé. Ainsi, le régime des anciennes Universités qui disparaît en France au XVIII<sup>me</sup> siècle, se maintient en Allemagne, comme d'ailleurs en Grande-Bretagne, en Hollan-

<sup>1</sup> CHANTEPIE (L. de). *Rapport sur les Bibliothèques universitaires allemandes*. Ds: Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique, 1874, N<sup>o</sup> 331.

<sup>2</sup> IRSAY (Stephane d'). *Histoire des Universités*. Paris, 1935, T. 2.

de, en Suède et »c'est en Allemagne qu'il porte alors ses plus beaux fruits. L'Allemagne a tiré de ses Universités, ailleurs aveugles et obstinées, le mouvement le plus riche, le plus flexible, le plus varié dont l'histoire de l'esprit humain ait gardé le souvenir». <sup>1</sup>

La structure des autres Universités d'Europe subit moins de changements au cours des siècles qu'en France et en Allemagne. Les plus anciennes, celles d'Oxford et de Cambridge, organisées entre 1200 et 1209 sur le modèle de Paris, ont de nombreux collèges qui se développent autour d'elles et, sans se confondre avec elles, les complètent et vivent de la même vie. Par la suite, les collèges demeurent en Grande-Bretagne des foyers de vie universitaire, alors que sur le continent, c'est l'Université qui les absorbe. Les Universités d'Oxford et de Cambridge n'ont pas de bibliothèques avant 1412 pour Oxford et 1444 pour Cambridge; ces collections s'accroissent régulièrement et Oxford bénéficie d'un dépôt obligatoire des libraires octroyé sous Charles II.

Sur le modèle de Berlin est fondée en 1828 l'Université de Londres conçue comme foyer d'études non conformiste, ouvert aux nouvelles générations sorties de l'industrialisation et de la concentration urbaine et pour lesquelles la rigidité d'Oxford et de Cambridge est une barrière.

L'Université de Leyde (1574) est la première Université hollandaise modelée sur celle de Louvain (1425) dont l'activité humaniste se déploie entre 1490 et 1520, et qu'elle concurrence par son influence calviniste. Sa bibliothèque fondée en 1587, enrichie des manuscrits de Scaliger est dès le XVII<sup>e</sup> s. le centre le plus réputé des études arabes. Avec Leyde, les bibliothèques des Universités d'Utrecht (1581), d'Amsterdam (1600), de Groningen (1615) sont les foyers de la vie scientifique en Pays Bas, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.

En Suède, les Universités d'Uppsala (1477) et de Lund (1666) ont de belles et actives bibliothèques que le dépôt légal enrichit depuis 1707 pour Uppsala et 1698 pour Lund.

### La Spécialisation moderne

La spécialisation dans l'étude et la recherche est une manifestation caractéristique du XIX<sup>e</sup> siècle que l'on observe d'abord en Allemagne où les Universités, dès 1810, sont organisées en centres d'enseignement et d'investigations combinés. A partir de 1839, la division du travail y est généralisée et des Instituts indépendants s'ouvrent auprès des Universités.

<sup>1</sup> RENAN (E.), *Questions contemporaines*. Paris, 1868.

Un mouvement analogue prend naissance dans les pays voisins, en Autriche, Hollande, Suède. L'assimilation du haut enseignement à la recherche est plus lente à évoluer en Grande-Bretagne et en France, quoique les progrès scientifiques, au XIX<sup>me</sup> s., y soient remarquables. En France, on l'a vu, les Universités sont retardées dans leur développement par le fait de préjugés persistants, ailleurs périmés, et selon lesquels l'instruction supérieure et la recherche s'excluent. La science pure a pour cadre le Collège de France, le Muséum national d'histoire naturelle où cependant les savants démontrent le contraire.

Le premier Institut français de chimie est fondé en 1892. à Nancy; dû à la participation des autorités et des grandes industries locales, il est le premier chaînon d'une suite de créations qui entraînent entre Facultés de fructueuses collaborations; mais ce n'est qu'en 1920 qu'est décrétée leur existence juridique.

De nos jours, la multiplication des disciplines, conséquence de la spécialisation, ainsi que l'augmentation de la population scolaire, provoquent dans tous les pays un éclatement de l'Université en de nombreux Instituts et la bibliothèque universitaire centrale est alors menacée d'être disloquée en une poussière de bibliothèques spécialisées, rattachées aux Instituts.

Les multiples problèmes que soulèvent tout à la fois l'existence des nouvelles bibliothèques et leurs relations avec la bibliothèque centrale de l'Université préoccupent particulièrement notre époque: avantages et inconvénients d'une concentration ou d'une décentralisation excessives des collections universitaires, diversité des systèmes d'organisation expérimentés ou adoptés par les différents pays, recherche d'une position d'équilibre entre les solutions extrêmes, moyens de coopération entre organismes dont la coexistence est devenue inévitable, tels sont les sujets de nombreux débats entre bibliothécaires et plusieurs publications récentes font état d'une expérience déjà profitable.<sup>1</sup> On peut en dégager

<sup>1</sup> *Journées d'étude organisées par la Bibliothèque de l'Université de Liège (24—27 Octobre 1949). Les problèmes de la documentation dans les Bibliothèques universitaires.* Liège, Assoc. des Amis de l'Univ., 1950, 168 p. (Bibliotheca Universitatis Leodiensis. Mélanges de bibliothéconomie et de bibliographie, 2.) Principaux articles:

*Bibliothèque universitaire et bibliothèques d'Instituts*, par G. CALMETTE. *Coopération entre Bibliothèque de l'Université et bibliothèques d'Instituts*, par G. CALMETTE. *Centralisation et décentralisation de la Bibliothèque universitaire*, par CALMETTE. *Les rapports entre la Bibliothèque centrale universitaire et les bibliothèques d'Instituts*, par A. KESSEN.

*Instituts- und Hochschulbibliotheken.* Bad Godesberg, 1955.

quelques conclusions généralement admises et qui peuvent être brièvement résumées:

1° la Bibliothèque universitaire centrale est un service commun à toutes les Facultés; elle doit prendre un intérêt égal à tous les enseignements sans préférences, ni exclusives; la maintenir au niveau d'une bibliothèque de caractère général, au profit de bibliothèques spécialisées serait méconnaître sa fonction et la desservir en la rabaissant;

2° la croissance excessive des bibliothèques d'Instituts entraîne vers des gaspillages et des confusions d'ordre technique et engage les Instituts à assumer des responsabilités qui ne leur appartiennent pas; en effet, toutes les questions touchant aux locaux, au personnel, à l'équipement et aux techniques de bibliothèques sont et doivent être étrangères à leur activité;

3° la multiplication et la dispersion, faute d'espace suffisant, des bibliothèques d'Instituts, ainsi que les difficultés d'accès et de prêts qu'elles ont pour règle d'opposer aux travailleurs étrangers aux établissements font obstacle à la recherche rapide;

4° des moyens de coopération entre Bibliothèque universitaire centrale et bibliothèques d'Instituts sont déjà mis en oeuvre et ont prouvé leur efficacité; les catalogues collectifs en vue de localiser les livres et de faciliter les prêts, sont parmi les meilleurs; toutefois, il n'est pas à souhaiter que la Bibliothèque universitaire centrale tombe au rang de centre d'orientation bibliographique, ce qui dénaturerait son esprit;

5° l'accord semble vouloir s'établir en faveur d'une Bibliothèque universitaire centrale, gardant le rang d'un véritable centre savant et ayant pour annexes, quelques grandes bibliothèques spécialisées; les bibliothèques d'Instituts, en nombre limité, en seraient les compléments pour des fonds très particuliers; il reste admis, par ailleurs, que certains doubles emplois, ici et là, sont inévitables et souvent même recommandables.

### Mission de l'Université et de sa Bibliothèque

On peut dire des Universités d'aujourd'hui qu'elles sont des corps enseignants en même temps que des institutions où la spéculation, l'interprétation historique et philologique et une expérimentation constamment en progrès pour découvrir

---

*Les Bibliothèques et l'Université*, 1955. Paris, Bibl. nat., 1957. 262 p. (Cahiers des bibliothèques de France, 3). Contient: *Les bibliothèques d'Instituts et de Laboratoires et leurs relations avec la Bibliothèque universitaire*, par Y. RUYSEN.

les secrets de la nature semblent être les seules occupations dignes de l'esprit humain et où, par l'intermédiaire des bibliothèques, des laboratoires et des publications, le savoir est gardé, augmenté et transmis». <sup>1</sup>

C'est surtout par la séduction de la recherche personnelle, même si l'utilisation professionnelle n'en paraît pas immédiate, que le haut enseignement exerce sur les élèves son prestige et son autorité et forme des écoles au sens le plus élevé du mot.

Le lien le plus fort qui relie les principales branches du savoir aux diverses Facultés est, sans conteste, la méthode scientifique qui permet d'étudier, d'analyser, d'enseigner et de rattacher à des conceptions générales n'importe quel sujet, sans partialité, contrainte ou opportunisme. Or, l'Université a le privilège de détenir cette méthode parce «qu'elle est l'intelligence, elle est la science érigée en institution». <sup>2</sup>

L'Université, forte de sa méthode, prépare ensuite à la profession, non seulement libérale comme jadis, mais technique. Relier la culture technique à la culture générale est un autre de ses attributs; c'est également pour elle un devoir puisque préparer l'étudiant à la profession, c'est le préparer à la vie; ainsi, le sens originel d'Université, non pas universalité des connaissances, mais rapprochement des personnes, demeure intact; l'Université est toujours une communauté ordonnée à un bien déterminé, comme à celui de tous les êtres qui la composent.

Foyer de vie scientifique, l'Université ne se conçoit plus isolée et retranchée du monde extérieur; bien au contraire, elle élargit sans cesse ses horizons en s'ouvrant aux sciences nouvelles ou en les créant, en accueillant les nouveaux courants de pensée ou en modifiant les idées traditionnelles, autrement dit en collaborant toujours plus étroitement avec la société toute entière.

Cette humanisation de la vie universitaire ne pourrait se concevoir ni surtout se réaliser sans les auxiliaires indispensables que sont pour elle les instruments scientifiques et les livres. Si donc, l'Université est la raison d'être des laboratoires et des bibliothèques, ceux-ci sont les facteurs essentiels de son activité et de son rayonnement; sans «cet humus où l'enseignement supérieur plante ses racines voraces»<sup>3</sup> l'Université ne peut que végéter et dépérir. Université, laboratoires et bibliothèques sont désormais indissolublement unis par le même esprit et pour la même mission.

<sup>1</sup> HATZFELD (H.). *L'Université et la société*. Ds: Mission de l'Université. Paris, 1953.

<sup>2</sup> ORTEGA y GASSET (José). *Misión de la Universidad*. Madrid, 1947. Obras completas, IV, pp. 313—353.

<sup>3</sup> ORTEGA y GASSET (J.). Op. cit.